KIRK, L. A.—Tax de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 11 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 12 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 13 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 14 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 15 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 16 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 17 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 18 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 19 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 20 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 21 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 22 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 23 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 24 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 25 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 26 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 27 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 28 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 29 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 30 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 31 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 32 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 33 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 34 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 35 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 36 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 37 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 38 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 39 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 40 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 41 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 42 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 43 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 44 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 45 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 46 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 47 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 48 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 49 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 50 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 51 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 52 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 53 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 54 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 55 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 56 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 57 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 58 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 59 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 60 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 61 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 62 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 63 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 64 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 65 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 66 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 67 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 68 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 69 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 70 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 71 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 72 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 73 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 74 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 75 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 76 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 77 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Roman, dite Claiborne, et la rue Prieur, dite Miro, et désigné comme le lot No. 78 de la subdivision de la terre appartenant à la succession de Pierre Caillouet, suivant le plan de Numa Pilié, arpenteur, en date du 15 février 1855, déposé dans l'étude de Numa Pilié, notaire public, et ayant une profondeur de 120 pieds.

KIRK, L. A.—Taxe de 1881, montant